

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Procès-verbal de la réunion du jeudi 28 janvier 2010 à 20 heures 30.**  
**Grande salle du conseil**

Conseillers en exercice : 15  
 Présents : 13  
**Votants : 13**  
 Convocations du 22 janvier 2010

Etaient présents au lieu habituel des séances du conseil municipal et sous la présidence de :  
 Jean Claude RICHARD, Maire ; Jean BOURILLON, Armand LARGEAU, Philippe HEIDET,  
 Gilles BOUTEILLER, Christine MARTINEAU, Colette FRAIOLI,  
 Pierre BOUTET, Nathalie BROCHARD, Philippe PRUNIER, Olivier BOISSINOT,  
 Thierry ROUGER, Jean-Paul BERTRAND.  
 Excusés : Christian FRANCOIS, Olivier BOUCHAND.  
 Secrétaire : Jean-Paul BERTRAND

**CLASSEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL  
 DE LA VOIRIE DES LOTISSEMENTS DU CHENE TORD ET DU CLOUCQ**

Délibérations n° 01 et 02/2010 – exécutoires le 3 février 2010

Le conseil municipal:

DECIDE le classement dans la voirie communale de :

- La rue du chêne tord (490 mètres)
- Le sentier du chêne tord (94 mètres).
- L'Impasse de l'Angélique (104 mètres).

**DEMANDE DE SUBVENTIONS DRAC ET CONSEIL REGIONAL  
 POUR LA 3<sup>ème</sup> TRANCHE DES TRAVAUX DE L'EGLISE**

Délibérations n° 03 et 04/2010 – exécutoires le 3 février 2010

Le conseil municipal:

AUTORISE Le Maire à déposer une demande de subvention auprès de la DRAC pour la 3<sup>ème</sup> phase des travaux de restauration de l'église.

AUTORISE Le Maire à déposer une demande de subvention auprès du conseil régional des Pays de la Loire pour la 2<sup>ème</sup> phase des travaux de restauration de l'église.

**SYDEV : INTERVENTIONS DIVERSES ET MAINTENANCES 2010**

Délibération n° 05/2010 – exécutoire le 3 février 2010

Le conseil autorise les interventions suivantes du SYDEV :

- Remises à niveau 2009 n° 1 et 2 pour un montant total de 2 979 Euros.
- Borne allée piétonne du chêne tord : 307,00 Euros.
- Tranche 2, rue des cabanes : 7 324,00 Euros.
- PVR route de Bazoin : 13 800 Euros.
- Maintenances éclairage 2010 : 1 638,50 Euros.

**ENQUETE PUBLIQUE POUR LE DECLASSEMENT D'UNE VOIE COMMUNALE  
 AU COIN SOTET**

Délibération n° 06/2010 – exécutoire le 3 février 2010

Le conseil municipal :

AUTORISE Le Maire à engager une procédure d'enquête publique préalable à la cession aux riverains concernés d'une voie communale au Coin Sotet.

## **PLAN DE MISE EN ACCESSIBILITE DE LA VOIRIE ET DES ESPACES PUBLICS : ATTRIBUTION DU MARCHÉ**

Délibération n° 07/2010 – exécutoire le 3 février 2010

La commission d'appel d'offres réunie à la mairie de Saint-Hilaire-Des-Loges a retenu la société QUALICONSULT dont la proposition s'élève à 1 927,00 Euros TTC pour la commune de DAMVIX.

## **AIDE A L'ORGANISATION DE LA CLASSE DE DECOUVERTE**

Délibération n° 08/2010 – exécutoire le 3 février 2010

25 élèves de CM1, CM2 seront concernés pour une sortie pédagogique de 3 jours sur le littoral vendéen. La somme demandée à la commune est de 900 Euros. Le conseil accepte.

## **ADHESION A LA MEDECINE PROFESSIONNELLE DU CENTRE DE GESTION**

Délibération n° 09/2010 – exécutoire le 3 février 2010

Le conseil accepte l'adhésion de la commune au service de médecine professionnelle et préventive du centre de gestion.

Le coût de ce service est fixé à 0,12 % de la masse salariale. Le tarif de la visite médicale est de 40 Euros par agent.

## **FRAIS DE DEPLACEMENT**

Délibération n° 10/2010 – exécutoire le 3 février 2010

Le conseil municipal autorise le dédommagement des frais de déplacement de Madame DURANCEAU et Monsieur BOUTEILLER.

### QUESTIONS DIVERSES :

Une réflexion, en concertation avec les habitants de la rue de la Garnauderie, doit s'engager pour l'entretien des façades.

Une convention d'occupation avec obligation d'entretien sera proposée à Monsieur Roland MERCIER qui souhaite planter des arbres impasse de l'Angélique entre sa limite de propriété et le bassin d'orage du lotissement.

- Aménagement de la voirie rue des cabanes : Le conseil débat sur les différents types de ralentisseurs à mettre en place et leur positionnement sur la voie.

La maîtrise d'œuvre de ce dossier est assurée par les services de l'Équipement.